



**Communiqué de presse**  
A Edimbourg, Ecosse, le 29 octobre 2013

## **L'Ecosse et la Basse-Normandie signent un accord de coopération internationale sur les EMR**

Alors que les EMR sont au cœur de l'actualité en France, suite aux récentes annonces présidentielles autour de la création d'une filière hydrolienne, une délégation d'élus et d'acteurs bas-normands participe, hier et aujourd'hui, à un voyage de 2 jours en Ecosse, à l'occasion de la conférence annuelle de la European Ocean Energy Association (UE OEA), organisation de lobby au niveau européen pour l'instauration d'un cadre et d'un marché sur les EMR, dont sont membres actifs l'Ecosse, la Basse-Normandie et Alstom.

Ce voyage fait suite à l'accueil les 12 et 13 septembre derniers, par Ouest Normandie Energies Marines à Caen et Cherbourg, d'une délégation écossaise, composée de représentants du gouvernement, d'agences de développement économique et d'organismes de recherche, afin d'échanger sur les synergies et projets de coopération possibles entre ces deux territoires d'énergies marines.

En marge de la Conférence de l'UE OEA, Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, Jean-François Le Grand, Président du Conseil Général de la Manche, et André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg, ont signé ce jour un accord de coopération internationale sur les EMR avec Anne MacColl, Directrice Générale de Scottish Development International, agence de développement économique écossaise, et en présence de Fergus Ewing, Ministre de l'Energie, des entreprises et du Tourisme du gouvernement écossais.

Cet accord prévoit des coopérations dans les domaines de la recherche, de la supply-chain et de la formation. Des rencontres bilatérales ont eu lieu ce jour entre les équipes bas-normandes et leurs homologues écossais pour bâtir des projets concrets qui viendront abonder l'accord :

- Des chercheurs des laboratoires BioMEA (Biologie des Mollusques Marins et des Ecosystèmes Associés), LCMT (Laboratoire de Chimie Moléculaire et Thioorganique) et LUSAC (Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg) ont rencontré le directeur de l'ISE (Institute of Energy Systems), de l'IDECORE (Industrial Doctoral Center for Offshore Renewable Energy) et du programme SUPERGEN pour définir les projets qu'ils vont bâtir ensemble ;
- Le comité supply-chain et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cherbourg ont rencontré les entreprises des EMR écossaises ;
- Les acteurs de la formation bas-normands et écossais ont travaillé autour des échanges d'apprenants.

Fergus Ewing, Ministre de l'Energie, des entreprises et du Tourisme du gouvernement écossais : « *Je suis ravi que la signature de cet accord de coopération permette de donner l'opportunité aux entreprises écossaises de s'impliquer dans la supply-chain des futurs projets EMR en Normandie et de faciliter la recherche universitaire entre l'Ecosse et la France. Cela représente une véritable opportunité pour un partenariat renforcé avec une région française qui a un intérêt réel à promouvoir les énergies marines, non seulement sur son propre territoire, mais également à travers l'Europe et sur la scène internationale.* »

Anne MacColl, Directrice Générale de Scottish Development International : « *Avec davantage de machines hydroliennes testées dans les eaux écossaises que nulle part ailleurs dans le monde, les énergies marines ont un potentiel significatif pour l'économie écossaise. Cet accord de coopération témoigne des forces de l'Ecosse et de la Basse-Normandie dans ce domaine et nous sommes impatients de travailler avec la région française pour créer des opportunités à un niveau mondial. Cet accord survient également la semaine pendant laquelle Edimbourg accueille la conférence européenne OceanEnergy, cet événement se tenant pour la première fois en dehors de Bruxelles.* »

Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie : « *Aujourd'hui plus que jamais, la démarche en faveur des EMR doit être envisagée à une échelle internationale, afin de capitaliser sur les expériences de chacun pour accélérer le développement de la filière et ses retombées économiques pour nos territoires. Par cet accord, nous créons les conditions favorables d'une coopération concrète et efficace entre l'Ecosse et la Basse-Normandie sur la recherche, la formation et la structuration des chaînes de valeur.* »

Jean-François Le Grand, Président du Conseil général de la Manche : « *Notre intérêt commun avec l'Ecosse consiste à créer une chaîne de valeur sur toutes les étapes de création de la filière hydrolienne : l'expérimentation, réalisée par les écossais sur leur site de l'EMEC, les fermes pilotes, en prévision sur la zone du Raz Blanchard au large des côtes de Cherbourg, et à terme pour tous, l'exploitation de fermes commerciales de production d'énergie hydrolienne* ».

André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg : « *Cet accord scelle le rapprochement de deux régions qui ont chacune un rôle complémentaire dans le développement de l'hydrolien. Il préfigure le travail que nous pourrons mener en commun* ».



Signature de l'accord, avec, de haut en bas et de gauche à droite :

Pierre-Alain Coffinier, Consul de France à Edimbourg ; François Piquet, Directeur général de Ouest Normandie Energies Marines ; Géraldine Martin, Directrice adjointe de Ouest Normandie Energies Marines ; Paul O'Brien, Scottish Development International ; André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg ; Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie ; Fergus Ewing, Ministre de l'Energie, des entreprises et du Tourisme du gouvernement écossais ; Jean-François Le Grand, Président du Conseil général de la Manche.

---

#### Contact presse – ONEM

Laure Lethimonnier - [l.letimonnier@spl-onem.fr](mailto:l.letimonnier@spl-onem.fr) - +33 (0)6 74 84 24 40  
Floriane Gouache – [fgouache@amalthea.fr](mailto:fgouache@amalthea.fr) - +33 (0)6 62 15 31 86

---

**A propos de la SPL Ouest Normandie Energies Marines - [www.ouest-normandie-energies-marines.fr](http://www.ouest-normandie-energies-marines.fr)**

3 rue René Cassin 14280 Saint-Contest – [emr@spl-onem.fr](mailto:emr@spl-onem.fr)

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des énergies marines renouvelables, pour structurer une filière industrielle EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

Les atouts de la Basse-Normandie font d'elle Le territoire incontournable des EMR en particulier avec :

- L'accueil d'un des 4 parcs éoliens offshore attribués dans le cadre du premier appel d'offres (Courseulles-sur-mer)
- Le premier potentiel hydrolien en France localisé dans le Raz Blanchard
- Deux ports offrant les atouts de grands centres industriels et logistiques dédiés aux EMR (Cherbourg et Caen-Ouistreham)
- 1 réseau de transport d'électricité de grande capacité
- 150 PME et PMI ayant des compétences reconnues dans le domaine des EMR
- Onze centres d'enseignement et de recherche
- Quatre pôles de compétitivité